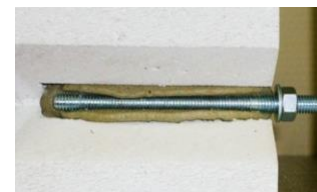


FORMATION

EQUIPEMENTS ET ANCRAGES PROVISOIRES DE CHANTIER PH02 (1 jour)



Programme de la journée : 8h – 12h / 13h30 – 17h

Lieu : VERSUS SàRL à Duillier

Bases théoriques	Mise en situation
Cadre réglementaire	
Systèmes d'ancrages SN EN 795	Visualisation des équipements
Configuration d'équipement : 3 règles	Mise en situation
Installation des équipements : 3 règles	Mise en situation
Ancrage mécanique	Réalisation d'ancrage
Ancrage chimique	Réalisation d'ancrage
Ancre ou corps mort	
Efforts aux extrémités	
Noeuds	
	Installation d'une ligne de vie
	Evaluation

A l'issue de la formation vous :

- Connaitrez les conditions d'installation des lignes de vie et des ancrages mécaniques dans le béton
- Connaitrez les limites d'utilisation de ces équipements
- Serez capable de prendre les bonnes décisions pour votre sécurité

Le support du cours vous sera remis en début de formation, une carte de formation nominative vous sera remise après la formation avec les dates de validité recommandées

Pré-requis : avoir suivi la formation au port du harnais (attestation requise)

Prix : CHF 400 pour une personne, dégressif jusqu'à CHF 310 / participant pour 6 personnes

Inscriptions : sur le site de VERSUS <https://versus-alternative.ch> ou par mail contact@versus-alternative.ch

